

## INFORMATIONS RELATIVES À L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

## COMITÉ MIXTE CEE–EEE

**Décisions du Comité mixte de l'EEE pour lesquelles les obligations constitutionnelles ont été remplies en 2022 en vertu de l'article 103 de l'accord EEE et décisions connexes**

(2023/C 98/04)

Depuis mars 2000, les décisions du Comité mixte de l'EEE mentionnent, dans une note de bas de page, si leur date d'entrée en vigueur est subordonnée au respect d'obligations constitutionnelles par une des parties contractantes. De telles obligations ont été notifiées pour les décisions énumérées ci-après. Les parties contractantes concernées ont à présent notifié aux autres parties contractantes l'achèvement de leurs procédures internes. Les dates d'entrée en vigueur des décisions sont indiquées dans le tableau ci-dessous. En outre, certaines décisions du Comité mixte de l'EEE ne peuvent entrer en vigueur qu'après l'accomplissement des obligations constitutionnelles prévues dans les décisions précitées et figurent également dans le tableau ci-dessous.

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
214/2018	26.10.2018	JO L 105 du 25.3.2021, p. 9 Supplément EEE n° 21 du 25.3.2021, p. 9	<b>Directive (UE) 2016/97 du Parlement européen et du Conseil du 20 janvier 2016</b> sur la distribution d'assurances (refonte) <b>Directive (UE) 2018/411 du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2018</b> modifiant la directive (UE) 2016/97 en ce qui concerne la date d'application des mesures de transposition des États membres	1.2.2022
304/2019	13.12.2019	JO L 68 du 5.3.2020, p. 52 Supplément EEE n° 14 du 5.3.2020, p. 58	<b>Règlement délégué (UE) 2017/2358 de la Commission du 21 septembre 2017</b> complétant la directive (UE) 2016/97 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences de surveillance et de gouvernance des produits applicables aux entreprises d'assurance et aux distributeurs de produits d'assurance <b>Règlement délégué (UE) 2017/2359 de la Commission du 21 septembre 2017</b> complétant la directive (UE) 2016/97 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences en matière d'information et les règles de conduite applicables à la distribution de produits d'investissement fondés sur l'assurance <b>Règlement délégué (UE) 2018/541 de la Commission du 20 décembre 2017</b> modifiant le règlement délégué (UE) 2017/2358 et le règlement délégué (UE) 2017/2359 en ce qui concerne leur date d'application <b>Règlement d'exécution (UE) 2017/1469 de la Commission du 11 août 2017</b> établissant un format de présentation normalisé pour le document d'information sur le produit d'assurance	1.2.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
157/2020	23.10.2020	Pas encore publiée	<b>Règlement délégué (UE) 2019/1935 de la Commission du 13 mai 2019</b> portant modification de la directive (UE) 2016/97 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les normes techniques de réglementation adaptant les montants de base en euros pour l'assurance de responsabilité civile professionnelle et pour la capacité financière des intermédiaires d'assurance et de réassurance	1.2.2022
308/2021	29.10.2021	Pas encore publiée	Directive 2004/113/CE du Conseil du 13 décembre 2004 mettant en œuvre le principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès des biens et services et la fourniture de biens et services	1.3.2022
384/2021	10.12.2021	Pas encore publiée	<b>Règlement (UE) 2021/337 du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2021</b> modifiant le règlement (UE) 2017/1129 en ce qui concerne le prospectus de relance de l'Union et des ajustements ciblés pour les intermédiaires financiers et la directive 2004/109/CE en ce qui concerne l'utilisation du format d'information électronique unique pour les rapports financiers annuels, afin de soutenir la reprise après la crise due à la COVID-19	1.5.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
165/2019	14.6.2019	JOL 291 du 10.11.2022, p. 50 Supplément EEE n° 74 du 10.11.2022, p. 52	<b>Directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015</b> concernant les services de paiement dans le marché intérieur, modifiant les directives 2002/65/CE, 2009/110/CE et 2013/36/UE et le règlement (UE) n° 1093/2010, et abrogeant la directive 2007/64/CE, rectifiée au JO L 102 du 23.4.2018, p. 97  <b>Règlement délégué (UE) 2017/2055 de la Commission du 23 juin 2017</b> complétant la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation relatives à la coopération et à l'échange d'informations entre les autorités compétentes dans le cadre de l'exercice du droit d'établissement et de la libre prestation de services par les établissements de paiement	1.5.2022
159/2020	23.10.2020	Pas encore publiée	<b>Règlement délégué (UE) 2018/389 de la Commission du 27 novembre 2017</b> complétant la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation relatives à l'authentification forte du client et à des normes ouvertes communes et sécurisées de communication	1.5.2022
115/2021	19.3.2021	Pas encore publiée	<b>Règlement délégué (UE) 2020/1423 de la Commission du 14 mars 2019</b> complétant la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation sur les critères à appliquer aux fins de la désignation de points de contact centraux dans le domaine des services de paiement et sur les fonctions de ces points de contact centraux	1.5.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
213/2020	11.12.2020	Pas encore publiée	<p><b>Règlement délégué (UE) 2019/411 de la Commission du 29 novembre 2018</b> complétant la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation fixant les exigences techniques concernant l'établissement, l'exploitation et la gestion du registre électronique central dans le domaine des services de paiement et l'accès aux informations qu'il contient</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2019/410 de la Commission du 29 novembre 2018</b> définissant des normes techniques d'exécution concernant le détail et la structure des informations que les autorités compétentes doivent notifier à l'Autorité bancaire européenne dans le domaine des services de paiement conformément à la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil</p>	1.5.2022
247/2021	24.9.2021	Pas encore publiée	<p><b>Directive 2012/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 21 novembre 2012</b> établissant un espace ferroviaire unique européen</p> <p><b>Directive (UE) 2016/2370 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2016</b> modifiant la directive 2012/34/UE en ce qui concerne l'ouverture du marché des services nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer et la gouvernance de l'infrastructure ferroviaire</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2015/171 de la Commission du 4 février 2015</b> sur certains aspects de la procédure d'octroi des licences des entreprises ferroviaires</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2015/429 de la Commission du 13 mars 2015</b> déterminant les modalités à suivre pour l'application des redevances correspondant au coût des effets du bruit</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2015/909 de la Commission du 12 juin 2015</b> concernant les modalités de calcul du coût directement imputable à l'exploitation du service ferroviaire</p>	1.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2015/1100 de la Commission du 7 juillet 2015</b> concernant les obligations d'information incombant aux États membres dans le cadre de la surveillance du marché ferroviaire</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2016/545 de la Commission du 7 avril 2016</b> sur les procédures et les critères concernant les accords-cadres pour la répartition des capacités de l'infrastructure ferroviaire</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2017/2177 de la Commission du 22 novembre 2017</b> concernant l'accès aux installations de service et aux services associés au transport ferroviaire</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2018/1795 de la Commission du 20 novembre 2018</b> établissant la procédure et les critères pour l'application du test de l'équilibre économique conformément à l'article 11 de la directive 2012/34/UE du Parlement européen et du Conseil</p> <p><b>Décision déléguée (UE) 2017/2075 de la Commission du 4 septembre 2017</b> remplaçant l'annexe VII de la directive 2012/34/UE du Parlement européen et du Conseil établissant un espace ferroviaire unique européen</p>	
248/2021	24.9.2021	Pas encore publiée	<p><b>Règlement (UE) 2016/796 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016</b> relatif à l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer et abrogeant le règlement (CE) n° 881/2004</p> <p><b>Règlement (UE) 2016/2338 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2016</b> modifiant le règlement (CE) n° 1370/2007 en ce qui concerne l'ouverture du marché des services nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer</p> <p><b>Règlement (UE) 2019/554 de la Commission du 5 avril 2019</b> modifiant l'annexe VI de la directive 2007/59/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la certification des conducteurs de train assurant la conduite de locomotives et de trains sur le système ferroviaire dans la Communauté</p>	1.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement (UE) n° 1305/2014 de la Commission du 11 décembre 2014</b> relatif à la spécification technique d'interopérabilité concernant le sous-système «Applications télématiques au service du fret» du système ferroviaire de l'Union européenne et abrogeant le règlement (CE) n° 62/2006</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2018/761 de la Commission du 16 février 2018</b> établissant des méthodes de sécurité communes aux fins de la surveillance exercée par les autorités nationales de sécurité après la délivrance d'un certificat de sécurité unique ou d'un agrément de sécurité conformément à la directive (UE) 2016/798 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (UE) n° 1077/2012 de la Commission</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2018/762 de la Commission du 8 mars 2018</b> établissant des méthodes de sécurité communes relatives aux exigences en matière de système de gestion de la sécurité conformément à la directive (UE) 2016/798 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant les règlements de la Commission (UE) n° 1158/2010 et (UE) n° 1169/2010</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2017/6 de la Commission du 5 janvier 2017</b> relatif au plan européen de déploiement du système européen de gestion du trafic ferroviaire</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2018/278 de la Commission du 23 février 2018</b> modifiant l'annexe du règlement (UE) n° 1305/2014 afin de mettre à jour la structure des messages, le modèle de données et de message, la base de données opérationnelle des wagons et des unités intermodales et d'adopter une norme informatique pour la couche communication de l'interface commune</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2018/545 de la Commission du 4 avril 2018</b> établissant les modalités pratiques du processus d'autorisation des véhicules ferroviaires et d'autorisation par type de véhicule ferroviaire conformément à la directive (UE) 2016/797 du Parlement européen et du Conseil</p>	

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2018/763 de la Commission du 9 avril 2018</b> établissant les modalités pratiques de la délivrance des certificats de sécurité uniques aux entreprises ferroviaires en application de la directive (UE) 2016/798 du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant le règlement (CE) n° 653/2007 de la Commission</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2018/764 de la Commission du 2 mai 2018</b> sur les droits et redevances dus à l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer et leurs conditions de paiement</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2018/867 de la Commission du 13 juin 2018</b> établissant le règlement intérieur de la ou des chambres de recours de l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2018/868 de la Commission du 13 juin 2018</b> modifiant le règlement (UE) n° 1301/2014 et le règlement (UE) n° 1302/2014 en ce qui concerne les dispositions relatives au système de mesure énergétique et au système de collecte des données énergétiques</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2019/250 de la Commission du 12 février 2019</b> sur les modèles de déclarations «CE» et de certificats pour les constituants d'interopérabilité et sous-systèmes ferroviaires, sur le modèle de déclaration de conformité à un type autorisé de véhicule ferroviaire et sur les procédures de vérification «CE» des sous-systèmes conformément à la directive (UE) 2016/797 du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant le règlement (UE) n° 201/2011 de la Commission</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2019/772 de la Commission du 16 mai 2019</b> modifiant le règlement (UE) n° 1300/2014 en ce qui concerne l'inventaire des actifs en vue de recenser les barrières à l'accessibilité, de fournir des informations aux usagers et d'effectuer un suivi et une évaluation des progrès accomplis en matière d'accessibilité</p>	

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2019/773 de la Commission du 16 mai 2019</b> concernant la spécification technique d'interopérabilité relative au sous-système «Exploitation et gestion du trafic» du système ferroviaire au sein de l'Union européenne et abrogeant la décision 2012/757/UE</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2019/774 de la Commission du 16 mai 2019</b> modifiant le règlement (UE) n° 1304/2014 en ce qui concerne l'application de la spécification technique d'interopérabilité relative au sous-système «Matériel roulant — bruit» aux wagons de marchandises existants</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2019/775 de la Commission du 16 mai 2019</b> modifiant le règlement (UE) n° 454/2011 en ce qui concerne la gestion du contrôle des modifications</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2019/776 de la Commission du 16 mai 2019</b> modifiant les règlements (UE) n° 321/2013, (UE) n° 1299/2014, (UE) n° 1301/2014, (UE) n° 1302/2014, (UE) n° 1303/2014 et (UE) 2016/919 ainsi que la décision d'exécution 2011/665/UE en ce qui concerne l'alignement sur la directive (UE) 2016/797 du Parlement européen et du Conseil et la mise en œuvre des objectifs spécifiques énoncés dans la décision déléguée (UE) 2017/1474 de la Commission</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2019/777 de la Commission du 16 mai 2019</b> relatif aux spécifications communes du registre de l'infrastructure ferroviaire et abrogeant la décision d'exécution 2014/880/UE</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2019/778 de la Commission du 16 mai 2019</b> modifiant le règlement (UE) n° 1305/2014 en ce qui concerne la gestion du contrôle des modifications</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2019/779 de la Commission du 16 mai 2019</b> établissant des dispositions détaillées concernant un système de certification des entités chargées de l'entretien des véhicules conformément à la directive (UE) 2016/798 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (UE) n° 445/2011 de la Commission</p>	



Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/387 de la Commission du 9 mars 2020</b> modifiant les règlements (UE) n° 321/2013, (UE) n° 1302/2014 et (UE) 2016/919 en ce qui concerne l'extension du domaine d'emploi et des phases de transition</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/424 de la Commission du 19 mars 2020</b> relatif à la soumission à la Commission d'informations concernant la non-application de spécifications techniques d'interopérabilité conformément à la directive (UE) 2016/797</p> <p><b>Directive (UE) 2016/797 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016</b> relative à l'interopérabilité du système ferroviaire au sein de l'Union européenne (refonte)</p> <p><b>Directive (UE) 2016/798 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016</b> relative à la sécurité ferroviaire (refonte), rectifiée au JO L 59 du 7.3.2017, p. 41 et au JO L 317 du 9.12.2019, p. 114</p> <p><b>Directive 2014/38/UE de la Commission du 10 mars 2014</b> modifiant l'annexe III de la directive 2008/57/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les nuisances sonores</p> <p><b>Décision d'exécution (UE) 2018/1614 de la Commission du 25 octobre 2018</b> établissant les spécifications relatives aux registres des véhicules visés à l'article 47 de la directive (UE) 2016/797 du Parlement européen et du Conseil et modifiant et abrogeant la décision 2007/756/CE de la Commission</p>	

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
301/2021	29.10.2021	Pas encore publiée	<p><b>Règlement (UE) 2019/876 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019</b> modifiant le règlement (UE) n° 575/2013 en ce qui concerne le ratio de levier, le ratio de financement stable net, les exigences en matière de fonds propres et d'engagements éligibles, le risque de crédit de contrepartie, le risque de marché, les expositions sur contreparties centrales, les expositions sur organismes de placement collectif, les grands risques et les exigences de déclaration et de publication, et le règlement (UE) n° 648/2012, rectifié au JO L 65 du 25.2.2021, p. 61</p> <p><b>Règlement (UE) 2020/873 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2020</b> modifiant les règlements (UE) n° 575/2013 et (UE) 2019/876 en ce qui concerne certains ajustements à apporter en réponse à la pandémie de COVID-19</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2021/424 de la Commission du 17 décembre 2019</b> modifiant le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'approche standard alternative pour le risque de marché</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/451 de la Commission du 17 décembre 2020</b> définissant des normes techniques d'exécution pour l'application du règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'information prudentielle à fournir par les établissements, et abrogeant le règlement d'exécution (UE) n° 680/2014</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/453 de la Commission du 15 mars 2021</b> définissant des normes techniques d'exécution pour l'application du règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences de déclaration spécifiques pour risque de marché, rectifié au JO L 106 du 26.3.2021, p. 71</p>	1.6.2022
285/2014	12.12.2014	<p>JOL 311 du 26.11.2015, p. 38</p> <p>Supplément EEE n° 71 du 26.11.2015, p. 37</p>	<b>Règlement d'exécution (UE) n° 869/2014 de la Commission du 11 août 2014</b> relatif à de nouveaux services de transport ferroviaire de voyageurs	1.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
108/2015	30.4.2015	JO L 211 du 4.8.2016, p. 65 Supplément EEE n° 42 du 4.8.2016, p. 62	<b>Règlement d'exécution (UE) 2015/10 de la Commission du 6 janvier 2015</b> concernant les critères applicables aux candidats pour les demandes de capacités de l'infrastructure ferroviaire et abrogeant le règlement (UE) n° 870/2014	1.6.2022
225/2015	25.9.2015	JO L 85 du 30.3.2017, p. 49 Supplément EEE n° 19 du 30.3.2017, p. 48	<b>Règlement (UE) n° 1300/2014 de la Commission du 18 novembre 2014</b> sur les spécifications techniques d'interopérabilité relatives à l'accessibilité du système ferroviaire de l'Union pour les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite mobilité	1.6.2022
251/2021	24.9.2021	Pas encore publiée	<b>Règlement (UE) 2020/1429 du Parlement européen et du Conseil du 7 octobre 2020</b> arrêtant des mesures pour un marché ferroviaire durable compte tenu de la propagation de la COVID-19	1.6.2022
252/2021	24.9.2021	Pas encore publiée	<b>Règlement délégué (UE) 2020/2180 de la Commission du 18 décembre 2020</b> prolongeant la période de référence du règlement (UE) 2020/1429 du Parlement européen et du Conseil arrêtant des mesures pour un marché ferroviaire durable compte tenu de la propagation de la COVID-19	1.6.2022
250/2021	24.9.2021	Pas encore publiée	<b>Directive (UE) 2020/700 du Parlement européen et du Conseil du 25 mai 2020</b> modifiant les directives (UE) 2016/797 et (UE) 2016/798 en ce qui concerne la prorogation de leurs délais de transposition	1.6.2022
254/2021	24.9.2021	Pas encore publiée	<b>Règlement d'exécution (UE) 2020/778 de la Commission du 12 juin 2020</b> modifiant le règlement d'exécution (UE) 2019/773 en ce qui concerne les dates d'application à la suite de la prorogation du délai de transposition de la directive (UE) 2016/797 du Parlement européen et du Conseil <b>Règlement d'exécution (UE) 2020/779 de la Commission du 12 juin 2020</b> modifiant le règlement d'exécution (UE) 2019/250 en ce qui concerne les dates d'application à la suite de la prorogation du délai de transposition de la directive (UE) 2016/797 du Parlement européen et du Conseil	1.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/780 de la Commission du 12 juin 2020</b> modifiant le règlement (UE) n° 445/2011 et le règlement d'exécution (UE) 2019/779 en ce qui concerne des mesures visant à proroger la validité de certains certificats d'entités ferroviaires chargées de l'entretien ainsi que certaines dispositions transitoires en raison de la pandémie de COVID-19</p>	
255/2021	24.9.2021	Pas encore publiée	<p><b>Règlement délégué (UE) 2020/782 de la Commission du 12 juin 2020</b> modifiant les règlements délégués (UE) 2018/761 et (UE) 2018/762 de la Commission en ce qui concerne leur date d'application à la suite de la prorogation du délai de transposition de la directive (UE) 2016/798 du Parlement européen et du Conseil</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/777 de la Commission du 12 juin 2020</b> modifiant le règlement d'exécution (UE) 2018/763 en ce qui concerne les dates d'application et certaines dispositions transitoires à la suite de la prorogation du délai de transposition de la directive (UE) 2016/798 du Parlement européen et du Conseil</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/781 de la Commission du 12 juin 2020</b> modifiant le règlement d'exécution (UE) 2018/545 en ce qui concerne les dates d'application et certaines dispositions transitoires à la suite de la prorogation du délai de transposition de la directive (UE) 2016/797 du Parlement européen et du Conseil</p>	1.6.2022
256/2021	24.9.2021	Pas encore publiée	<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/572 de la Commission du 24 avril 2020</b> relatif à la structure de rapport à adopter dans la présentation des rapports d'enquête sur les accidents et les incidents ferroviaires</p>	1.6.2022
390/2021	10.12.2021	Pas encore publiée	<p><b>Règlement délégué (UE) 2021/1061 de la Commission du 28 juin 2021</b> prolongeant la période de référence du règlement (UE) 2020/1429 du Parlement européen et du Conseil du 7 octobre 2020 arrêtant des mesures pour un marché ferroviaire durable compte tenu de la propagation de la COVID-19</p>	1.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
391/2021	10.12.2021	Pas encore publiée	<b>Règlement d'exécution (UE) 2021/541 de la Commission du 26 mars 2021</b> modifiant le règlement (UE) n° 1305/2014 en ce qui concerne la simplification et l'amélioration du calcul et de l'échange de données et la mise à jour du processus de gestion du contrôle des modifications	1.6.2022
302/2021	29.10.2021	Pas encore publiée	<b>Règlement délégué (UE) 2020/2176 de la Commission du 12 novembre 2020</b> modifiant le règlement délégué (UE) n° 241/2014 en ce qui concerne la déduction des actifs logiciels à opérer sur les éléments de fonds propres de base de catégorie 1	1.6.2022
141/2022	29.4.2022	JO L 246 du 22.9.2022, p. 98 Supplément EEE n° 61 du 22.9.2022, p. 94	<b>Règlement délégué (UE) 2021/931 de la Commission du 1<sup>er</sup> mars 2021</b> complétant le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant la méthode pour identifier les opérations sur dérivés présentant un ou plusieurs déterminants de risque significatifs aux fins de l'article 277, paragraphe 5, la formule de calcul du delta prudentiel des options d'achat et de vente affectées à la catégorie du risque de taux d'intérêt et la méthode pour déterminer si une opération constitue une position longue ou courte sur le déterminant de risque principal ou sur le déterminant de risque le plus significatif dans la catégorie de risque donnée conformément à l'article 279 bis, paragraphe 3, points a) et b), dans le cadre de l'approche standard du risque de crédit de contrepartie  <b>Règlement d'exécution (UE) 2021/1043 de la Commission du 24 juin 2021</b> sur la prorogation des dispositions transitoires concernant les exigences de fonds propres pour les expositions sur une contrepartie centrale prévues dans le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil  <b>Décision d'exécution (UE) 2021/1753 de la Commission du 1<sup>er</sup> octobre 2021</b> sur l'équivalence des exigences réglementaires et de surveillance de certains pays et territoires tiers aux fins du traitement des expositions conformément au règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil	1.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
31/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 49 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 46	<b>Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018</b> relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil, rectifié au JO L 270 du 29.10.2018, p. 37, au JO L 305 du 26.11.2019, p. 59, au JO L 7 du 11.1.2021, p. 53, et au JO L 204 du 10.6.2021, p. 47	11.6.2022
32/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 51 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 48	<b>Règlement délégué (UE) 2021/642 de la Commission du 30 octobre 2020</b> modifiant l'annexe III du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne certaines informations à communiquer sur l'étiquetage des produits biologiques	11.6.2022
33/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 53 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 50	<b>Règlement délégué (UE) 2021/716 de la Commission du 9 février 2021</b> modifiant l'annexe II du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les règles de production biologique applicables aux graines germées et aux endives, à l'alimentation de certains animaux d'aquaculture et aux traitements antiparasitaires destinés aux animaux d'aquaculture	11.6.2022
34/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 55 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 52	<b>Règlement délégué (UE) 2020/427 de la Commission du 13 janvier 2020</b> modifiant l'annexe II du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne certaines règles de production détaillées applicables aux produits biologiques <b>Règlement délégué (UE) 2020/1794 de la Commission du 16 septembre 2020</b> modifiant l'annexe II, partie I, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'utilisation de matériel en conversion et non biologique de reproduction des végétaux <b>Règlement délégué (UE) 2020/2146 de la Commission du 24 septembre 2020</b> complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les règles de production exceptionnelles applicables à la production biologique	11.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement délégué (UE) 2021/269 de la Commission du 4 décembre 2020</b> modifiant le règlement délégué (UE) 2020/427 en ce qui concerne la date d'application des modifications apportées à certaines règles de production détaillées applicables aux produits biologiques visées à l'annexe II du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/464 de la Commission du 26 mars 2020</b> portant certaines modalités d'application du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les documents nécessaires à la reconnaissance rétroactive des périodes de conversion, la production de produits biologiques et les informations communiquées par les États membres</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/2042 de la Commission du 11 décembre 2020</b> modifiant le règlement d'exécution (UE) 2020/464 en ce qui concerne sa date d'application et certaines autres dates pertinentes pour l'application du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil relatif à la production biologique</p>	
35/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 57 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 54	<p><b>Règlement délégué (UE) 2021/771 de la Commission du 21 janvier 2021</b> complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en établissant des critères et conditions spécifiques applicables aux contrôles documentaires effectués dans le cadre des contrôles officiels de la production biologique et des contrôles officiels portant sur les groupes d'opérateurs</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2021/1006 de la Commission du 12 avril 2021</b> modifiant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le modèle de certificat attestant le respect des règles relatives à la production biologique</p>	11.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
36/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 59 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 56	<b>Règlement délégué (UE) 2021/1342 de la Commission du 27 mai 2021</b> complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil par des règles relatives aux informations à transmettre par les pays tiers et par les autorités et organismes de contrôle aux fins de la supervision de leur reconnaissance au titre de l'article 33, paragraphes 2 et 3, du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil en ce qui concerne les produits biologiques importés ainsi qu'aux mesures à prendre dans le cadre de cette supervision	11.6.2022
37/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 61 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 58	<b>Règlement délégué (UE) 2021/1691 de la Commission du 12 juillet 2021</b> modifiant l'annexe II du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences en matière de tenue de registres pour les opérateurs de la production biologique  <b>Règlement délégué (UE) 2021/1697 de la Commission du 13 juillet 2021</b> modifiant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les critères pour la reconnaissance des autorités de contrôle et des organismes de contrôle qui ont compétence pour effectuer les contrôles sur les produits biologiques dans les pays tiers, et pour le retrait de la reconnaissance de ces autorités et de ces organismes  Règlement d'exécution (UE) 2021/1378 de la Commission du 19 août 2021 établissant certaines règles relatives au certificat délivré aux opérateurs, groupes d'opérateurs et exportateurs de pays tiers qui prennent part à l'importation de produits biologiques et en conversion dans l'Union et dressant la liste des autorités de contrôle et des organismes de contrôle reconnus conformément au règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil	11.6.2022



Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
38/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 63 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 60	<p><b>Règlement délégué (UE) 2021/715 de la Commission du 20 janvier 2021</b> modifiant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences applicables aux groupes d'opérateurs</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2021/1189 de la Commission du 7 mai 2021</b> complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la production et la commercialisation de matériel de reproduction végétale de matériel hétérogène biologique de genres ou d'espèces particuliers</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/279 de la Commission du 22 février 2021</b> portant modalités d'application du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les contrôles et les autres mesures visant à garantir la traçabilité et la conformité dans la production biologique, ainsi que l'étiquetage des produits biologiques</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/1165 de la Commission du 15 juillet 2021</b> autorisant l'utilisation de certains produits et substances dans la production biologique et établissant la liste de ces produits et substances</p>	11.6.2022
39/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 65 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 62	<p><b>Règlement délégué (UE) 2021/1698 de la Commission du 13 juillet 2021</b> complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil par des règles de procédure concernant la reconnaissance des autorités et organismes de contrôle qui ont compétence pour effectuer des contrôles portant sur les opérateurs et groupes d'opérateurs certifiés biologiques et sur les produits biologiques dans les pays tiers, et par des règles concernant leur supervision et les contrôles et autres tâches à effectuer par ces autorités et organismes de contrôle</p>	11.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
40/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 67 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 64	<p><b>Règlement délégué (UE) 2021/2305 de la Commission du 21 octobre 2021</b> complétant le règlement (UE) 2017/625 du Parlement européen et du Conseil par des règles relatives aux cas et aux conditions dans lesquels les produits biologiques et les produits en conversion sont exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers, au lieu des contrôles officiels pour ces produits, et modifiant les règlements délégués (UE) 2019/2123 et (UE) 2019/2124 de la Commission</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2021/2306 de la Commission du 21 octobre 2021</b> complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil par des règles relatives aux contrôles officiels des envois de produits biologiques et de produits en conversion destinés à l'importation dans l'Union et au certificat d'inspection</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/1935 de la Commission du 8 novembre 2021</b> modifiant le règlement d'exécution (UE) 2019/723 en ce qui concerne les informations et les données relatives à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques devant être présentées au moyen du formulaire type</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/2119 de la Commission du 1<sup>er</sup> décembre 2021</b> établissant des règles détaillées concernant certains registres et déclarations requis de la part des opérateurs et groupes d'opérateurs et les moyens techniques de délivrance des certificats conformément au règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et modifiant le règlement d'exécution (UE) 2021/1378 de la Commission en ce qui concerne la délivrance du certificat aux opérateurs, groupes d'opérateurs et exportateurs de pays tiers</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/2307 de la Commission du 21 octobre 2021</b> établissant les règles relatives aux documents et aux notifications requis pour les produits biologiques et les produits en conversion destinés à l'importation dans l'Union</p>	11.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/2325 de la Commission du 16 décembre 2021</b> établissant, conformément au règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil, la liste des pays tiers et la liste des autorités et organismes de contrôle reconnus en vertu de l'article 33, paragraphes 2 et 3, du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil aux fins de l'importation de produits biologiques dans l'Union</p>	
371/2021	10.12.2021	Pas encore publiée	<p><b>Règlement (UE) 2019/5 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018</b> modifiant le règlement (CE) n° 726/2004 établissant des procédures communautaires pour l'autorisation et la surveillance en ce qui concerne les médicaments à usage humain et à usage vétérinaire, et instituant une Agence européenne des médicaments, le règlement (CE) n° 1901/2006 relatif aux médicaments à usage pédiatrique et la directive 2001/83/CE instituant un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain</p> <p><b>Règlement (UE) 2019/6 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018</b> relatif aux médicaments vétérinaires et abrogeant la directive 2001/82/CE</p>	22.6.2022
5/2022	4.2.2022	JO L 175 du 30.6.2022, p. 9 Supplément EEE n° 42 du 30.6.2022, p. 8	<p><b>Règlement délégué (UE) 2021/577 de la Commission du 29 janvier 2021</b> complétant le règlement (UE) 2019/6 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le contenu et le format des informations nécessaires à l'application de l'article 112, paragraphe 4, et de l'article 115, paragraphe 5, et devant figurer dans le document d'identification unique à vie visé à l'article 8, paragraphe 4, dudit règlement</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2021/578 de la Commission du 29 janvier 2021</b> complétant le règlement (UE) 2019/6 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences relatives à la collecte de données sur le volume des ventes de médicaments antimicrobiens et sur l'utilisation de ceux-ci chez l'animal</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2021/805 de la Commission du 8 mars 2021</b> modifiant l'annexe II du règlement (UE) 2019/6 du Parlement européen et du Conseil</p>	22.6.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/16 de la Commission du 8 janvier 2021</b> établissant les mesures nécessaires et les modalités de fonctionnement pour la base de données de l'Union sur les médicaments vétérinaires (base de données de l'Union sur les médicaments)</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/17 de la Commission du 8 janvier 2021</b> établissant une liste des modifications qui ne requièrent pas d'évaluation, conformément au règlement (UE) 2019/6 du Parlement européen et du Conseil</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/1904 de la Commission du 29 octobre 2021</b> portant adoption du design d'un logo commun pour la vente de médicaments vétérinaires au détail à distance</p>	
119/2022	29.4.2022	JO L 246 du 22.9.2022, p. 60 Supplément EEE n° 61 du 22.9.2022, p. 59	<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/1248 de la Commission du 29 juillet 2021</b> concernant les mesures relatives aux bonnes pratiques de distribution des médicaments vétérinaires conformément au règlement (UE) 2019/6 du Parlement européen et du Conseil</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/1280 de la Commission du 2 août 2021</b> concernant les mesures relatives aux bonnes pratiques de distribution des substances actives utilisées comme matières premières dans les médicaments vétérinaires conformément au règlement (UE) 2019/6 du Parlement européen et du Conseil</p>	22.6.2022
168/2022	10.6.2022	JO L 267 du 13.10.2022, p. 7 Supplément EEE n° 66 du 13.10.2022, p. 7	<b>Règlement délégué (UE) 2021/1760 de la Commission du 26 mai 2021</b> complétant le règlement (UE) 2019/6 du Parlement européen et du Conseil en définissant les critères pour la désignation des antimicrobiens qui doivent être réservés au traitement de certaines infections chez l'homme	22.6.2022
341/2021	10.12.2021	Pas encore publiée	<b>Règlement d'exécution (UE) 2020/1740 de la Commission du 20 novembre 2020</b> établissant les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de renouvellement pour les substances actives, conformément au règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant le règlement d'exécution (UE) n° 844/2012 de la Commission	1.7.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
48/2022	18.5.2022	JO L 182 du 7.7.2022, p. 16 Supplément EEE n° 45 du 7.7.2022, p. 5	<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/1772 de la Commission du 26 novembre 2020</b> modifiant le règlement d'exécution (UE) 2017/2469 établissant les exigences administratives et scientifiques applicables aux demandes visées à l'article 10 du règlement (UE) 2015/2283 du Parlement européen et du Conseil relatif aux nouveaux aliments</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/1773 de la Commission du 26 novembre 2020</b> modifiant le règlement (CE) n° 429/2008 relatif aux modalités d'application du règlement (CE) n° 1831/2003 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'établissement et la présentation des demandes ainsi que l'évaluation et l'autorisation des additifs pour l'alimentation animale</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2020/1824 de la Commission du 2 décembre 2020</b> modifiant le règlement d'exécution (UE) 2017/2468 établissant les exigences administratives et scientifiques applicables aux aliments traditionnels en provenance de pays tiers conformément au règlement (UE) 2015/2283 du Parlement européen et du Conseil relatif aux nouveaux aliments</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/148 de la Commission du 8 février 2021</b> portant modification du règlement (UE) n° 257/2010 établissant un programme pour la réévaluation des additifs alimentaires autorisés, conformément au règlement (CE) n° 1333/2008 du Parlement européen et du Conseil sur les additifs alimentaires</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2021/842 de la Commission du 26 mai 2021</b> modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 307/2012 en ce qui concerne les exigences de transparence et de confidentialité relatives à l'évaluation, par l'Union, des risques des substances sous contrôle</p>	1.7.2022
189/2022	10.6.2022	JOL 267 du 13.10.2022, p. 40 Supplément EEE n° 66 du 13.10.2022, p. 39	<b>Règlement (UE) 2022/612 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022</b> concernant l'itinérance sur les réseaux publics de communications mobiles à l'intérieur de l'Union (refonte)	1.7.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
76/2022	18.3.2022	JO L 182 du 7.7.2022, p. 61 Supplément EEE n° 45 du 7.7.2022, p. 49	<b>Règlement (UE) 2019/2160 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019</b> modifiant le règlement (UE) n° 575/2013 en ce qui concerne les expositions sous forme d'obligations garanties  <b>Directive (UE) 2019/2162 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019</b> concernant l'émission d'obligations garanties et la surveillance publique des obligations garanties et modifiant les directives 2009/65/CE et 2014/59/UE	12.7.2022
182/2022	10.6.2022	JOL 267 du 13.10.2022, p. 28 Supplément EEE n° 66 du 13.10.2022, p. 27	<b>Règlement délégué (UE) 2018/1620 de la Commission du 13 juillet 2018</b> modifiant le règlement délégué (UE) 2015/61 complétant le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'exigence de couverture des besoins de liquidité pour les établissements de crédit  <b>Règlement délégué (UE) 2022/786 de la Commission du 10 février 2022</b> modifiant le règlement délégué (UE) 2015/61 de la Commission complétant le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'exigence de couverture des besoins de liquidité pour les établissements de crédit	12.7.2022
188/2022	10.6.2022	JOL 267 du 13.10.2022, p. 38 Supplément EEE n° 66 du 13.10.2022, p. 37	<b>Directive (UE) 2020/1057 du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2020</b> établissant des règles spécifiques en ce qui concerne la directive 96/71/CE et la directive 2014/67/UE pour le détachement de conducteurs dans le secteur du transport routier et modifiant la directive 2006/22/CE quant aux exigences en matière de contrôle et le règlement (UE) n° 1024/2012	12.7.2022
214/2020	11.12.2020	Pas encore publiée	<b>Règlement (UE) 2017/1991 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2017</b> modifiant le règlement (UE) n° 345/2013 relatif aux fonds de capital-risque européens et le règlement (UE) n° 346/2013 relatif aux fonds d'entrepreneuriat social européens	1.8.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
318/2021	29.10.2021	Pas encore publiée	<p><b>Directive (UE) 2018/851 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018</b> modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets</p> <p><b>Décision d'exécution (UE) 2019/1004 de la Commission du 7 juin 2019</b> établissant les règles concernant le calcul, la vérification et la communication des données relatives aux déchets conformément à la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la décision d'exécution C(2012) 2384 de la Commission</p>	1.8.2022
85/2022	18.3.2022	JO L 182 du 7.7.2022, p. 76 Supplément EEE n° 45 du 7.7.2022, p. 64	<p><b>Décision d'exécution (UE) 2019/1885 de la Commission du 6 novembre 2019</b> établissant les règles concernant le calcul, la vérification et la communication des données relatives à la mise en décharge des déchets municipaux conformément à la directive 1999/31/CE du Conseil et abrogeant la décision 2000/738/CE de la Commission</p>	1.8.2022
86/2022	18.3.2022	JO L 182 du 7.7.2022, p. 78 Supplément EEE n° 45 du 7.7.2022, p. 66	<p><b>Décision déléguée (UE) 2019/1597 de la Commission du 3 mai 2019</b> complétant la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne une méthodologie commune et des exigences minimales de qualité permettant de mesurer de manière uniforme les niveaux de déchets alimentaires</p> <p><b>Décision d'exécution (UE) 2019/2000 de la Commission du 28 novembre 2019</b> établissant le format pour la communication des données relatives aux déchets alimentaires et pour la présentation du rapport de contrôle de la qualité conformément à la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil</p>	1.8.2022
87/2022	18.3.2022	JO L 182 du 7.7.2022, p. 80 Supplément EEE n° 45 du 7.7.2022, p. 68	<p><b>Décision d'exécution (UE) 2021/19 de la Commission du 18 décembre 2020</b> établissant une méthodologie commune et un format de communication des données en matière de réemploi conformément à la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil</p>	1.8.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
237/2019	27.9.2019	JO L 4 du 5.1.2023, p. 61 Supplément EEE n° 3 du 5.1.2023, p. 58	<p><b>Règlement délégué (UE) 2015/63 de la Commission du 21 octobre 2014</b> complétant la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les contributions ex ante aux dispositifs de financement pour la résolution, rectifié au JO L 156 du 20.6.2017, p. 38</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2016/860 de la Commission du 4 février 2016</b> précisant les circonstances dans lesquelles l'exclusion de l'application des pouvoirs de dépréciation ou de conversion est nécessaire en vertu de l'article 44, paragraphe 3, de la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2016/1075 de la Commission du 23 mars 2016</b> complétant la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant le contenu des plans de redressement, des plans de résolution et des plans de résolution de groupe, les critères minimaux que l'autorité compétente doit prendre en compte pour évaluer les plans de redressement et les plans de redressement de groupe, les conditions préalables à un soutien financier de groupe, les exigences relatives à l'indépendance des évaluateurs, les conditions de la reconnaissance contractuelle des pouvoirs de dépréciation et de conversion, les exigences de procédure et de contenu concernant les notifications et l'avis de suspension ainsi que le fonctionnement des collèges d'autorités de résolution, rectifié au JO L 205 du 30.7.2016, p. 27</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2016/1400 de la Commission du 10 mai 2016</b> complétant la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant les éléments minimum à inclure dans un plan de réorganisation des activités et le contenu minimum des rapports sur les progrès accomplis dans sa mise en œuvre</p>	1.9.2022



Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement délégué (UE) 2016/1434 de la Commission du 14 décembre 2015</b> rectifiant le règlement délégué (UE) 2015/63 complétant la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les contributions ex ante aux dispositifs de financement pour la résolution</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2016/1450 de la Commission du 23 mai 2016</b> complétant la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant les critères de la méthode permettant d'établir l'exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2016/1066 de la Commission du 17 juin 2016</b> définissant des normes techniques d'exécution concernant les procédures, les formulaires types et les modèles à utiliser pour la fourniture d'informations aux fins de l'établissement de plans de résolution pour les établissements de crédit et les entreprises d'investissement, conformément à la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil</p>	
80/2020	12.6.2020	JO L 78 du 16.3.2023, p. 24	<p><b>Règlement délégué (UE) 2019/348 de la Commission du 25 octobre 2018</b> complétant la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant les critères à appliquer pour évaluer l'impact de la défaillance d'un établissement sur les marchés financiers, sur d'autres établissements et sur les conditions de financement</p> <p><b>Règlement d'exécution (UE) 2018/1624 de la Commission du 23 octobre 2018</b> définissant des normes techniques d'exécution concernant les procédures, les formulaires types et les modèles à utiliser pour la fourniture d'informations aux fins de l'établissement de plans de résolution pour les établissements de crédit et les entreprises d'investissement, conformément à la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant le règlement d'exécution (UE) 2016/1066 de la Commission</p>	1.9.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
81/2020	12.6.2020	JO L 78 du 16.3.2023, p. 26	<p><b>Directive 2013/50/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2013</b> modifiant la directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation et la directive 2007/14/CE de la Commission portant modalités d'exécution de certaines dispositions de la directive 2004/109/CE, rectifiée au JO L 14 du 18.1.2014, p. 35</p>	1.9.2022
82/2020	12.6.2020	JO L 78 du 16.3.2023, p. 28	<p><b>Règlement délégué (UE) 2015/761 de la Commission du 17 décembre 2014</b> complétant la directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne des normes techniques de réglementation relatives aux participations importantes</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2016/1437 de la Commission du 19 mai 2016</b> complétant la directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation en ce qui concerne l'accès aux informations réglementées au niveau de l'Union</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2019/815 de la Commission du 17 décembre 2018</b> complétant la directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant le format d'information électronique unique, rectifié au JO L 145 du 4.6.2019, p. 85</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2019/2100 de la Commission du 30 septembre 2019</b> modifiant le règlement délégué (UE) 2019/815 en ce qui concerne la mise à jour de la taxonomie à utiliser pour le format d'information électronique unique</p>	1.9.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
184/2022	10.6.2022	JOL 267 du 13.10.2022, p. 32 Supplément EEE n° 66 du 13.10.2022, p. 31	<b>Règlement (UE) 2021/337 du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2021</b> modifiant le règlement (UE) 2017/1129 en ce qui concerne le prospectus de relance de l'Union et des ajustements ciblés pour les intermédiaires financiers et la directive 2004/109/CE en ce qui concerne l'utilisation du format d'information électronique unique pour les rapports financiers annuels, afin de soutenir la reprise après la crise due à la COVID-19	1.9.2022
185/2022	10.6.2022	JOL 267 du 13.10.2022, p. 34 Supplément EEE n° 66 du 13.10.2022, p. 33	<b>Règlement délégué (UE) 2020/1989 de la Commission du 6 novembre 2020</b> modifiant le règlement délégué (UE) 2019/815 en ce qui concerne la mise à jour 2020 de la taxonomie établie dans les normes techniques de réglementation précisant le format d'information électronique unique	1.9.2022
186/2022	10.6.2022	JOL 267 du 13.10.2022, p. 35 Supplément EEE n° 66 du 13.10.2022, p. 34	<b>Règlement délégué (UE) 2022/352 de la Commission du 29 novembre 2021</b> modifiant le règlement délégué (UE) 2019/815 en ce qui concerne la mise à jour 2021 de la taxonomie établie dans les normes techniques de réglementation précisant le format d'information électronique unique	1.9.2022
25/2020	7.2.2020	Pas encore publiée	<b>Règlement (UE) 2018/1042 de la Commission du 23 juillet 2018</b> modifiant le règlement (UE) n° 965/2012 en ce qui concerne les exigences techniques et les procédures administratives applicables à l'introduction de programmes de soutien, l'évaluation psychologique des membres de l'équipage de conduite, ainsi que le dépistage systématique et aléatoire de substances psychotropes en vue de garantir l'aptitude médicale des membres de l'équipage de conduite et de l'équipage de cabine, et en ce qui concerne l'installation d'un système d'avertissement et d'alarme d'impact sur les avions à turbine neufs dont la masse maximale certifiée au décollage est inférieure ou égale à 5 700 kg et qui sont autorisés à transporter entre six et neuf passagers	1.11.2022
223/2020	11.12.2020	Pas encore publiée	<b>Règlement d'exécution (UE) 2020/745 de la Commission du 4 juin 2020</b> modifiant le règlement (UE) 2018/1042 en ce qui concerne le report des dates d'application de certaines mesures dans le contexte de la pandémie de COVID-19	1.11.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
138/2022	29.4.2022	JO L 246 du 22.9.2022, p. 94 Supplément EEE n° 61 du 22.9.2022, p. 90	<p><b>Règlement délégué (UE) 2021/1255 de la Commission du 21 avril 2021</b> modifiant le règlement délégué (UE) n° 231/2013 en ce qui concerne les risques en matière de durabilité et les facteurs de durabilité à prendre en compte par les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2021/1256 de la Commission du 21 avril 2021</b> modifiant le règlement délégué (UE) 2015/35 en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité dans la gouvernance des entreprises d'assurance et de réassurance</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2021/1257 de la Commission du 21 avril 2021</b> modifiant les règlements délégués (UE) 2017/2358 et (UE) 2017/2359 en ce qui concerne l'intégration des facteurs de durabilité, des risques en matière de durabilité et des préférences en matière de durabilité dans les exigences de surveillance et de gouvernance des produits applicables aux entreprises d'assurance et aux distributeurs de produits d'assurance, et dans les règles de conduite et les règles régissant le conseil en investissement applicables aux produits d'investissement fondés sur l'assurance</p> <p><b>Directive déléguée (UE) 2021/1270 de la Commission du 21 avril 2021</b> modifiant la directive 2010/43/UE en ce qui concerne les risques en matière de durabilité et les facteurs de durabilité à prendre en compte pour les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM)</p>	15.12.2022
149/2022	29.4.2022	JO L 246 du 22.9.2022, p. 111 Supplément EEE n° 61 du 22.9.2022, p. 107	<p><b>Règlement délégué (UE) 2020/1816 de la Commission du 17 juillet 2020</b> complétant le règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'explication, dans la déclaration d'indice de référence, de la manière dont les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pris en compte dans chaque indice de référence fourni et publié</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2020/1817 de la Commission du 17 juillet 2020</b> complétant le règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le contenu minimal de l'explication de la manière dont les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pris en compte dans la méthode de détermination de l'indice de référence</p>	15.12.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
			<p><b>Règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission du 17 juillet 2020</b> complétant le règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil par des normes minimales pour les indices de référence «transition climatique» de l'Union et les indices de référence «accord de Paris» de l'Union</p>	
151/2022	29.4.2022	<p>JO L 246 du 22.9.2022, p. 114</p> <p>Supplément EEE n° 61 du 22.9.2022, p. 110</p>	<p><b>Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019</b> sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers</p> <p><b>Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020</b> sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088</p>	15.12.2022
218/2022	8.7.2022	Pas encore publiée	<p><b>Règlement délégué (UE) 2021/2139 de la Commission du 4 juin 2021</b> complétant le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil par les critères d'examen technique permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci et si cette activité économique ne cause de préjudice important à aucun des autres objectifs environnementaux</p> <p><b>Règlement délégué (UE) 2021/2178 de la Commission du 6 juillet 2021</b> complétant le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil par des précisions concernant le contenu et la présentation des informations que doivent publier les entreprises soumises à l'article 19 bis ou à l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE sur leurs activités économiques durables sur le plan environnemental, ainsi que la méthode à suivre pour se conformer à cette obligation d'information</p>	15.12.2022

Numéro de la décision	Date d'adoption	Référence de publication	Acte(s) juridique(s) intégré(s)	Date d'entrée en vigueur
249/2022	23.9.2022	Pas encore publiée	<b>Règlement délégué (UE) 2021/1253 de la Commission du 21 avril 2021</b> modifiant le règlement délégué (UE) 2017/565 en ce qui concerne l'intégration des facteurs de durabilité et des risques et préférences en matière de durabilité dans certaines exigences organisationnelles et conditions d'exercice applicables aux entreprises d'investissement  <b>Directive déléguée (UE) 2021/1269 de la Commission du 21 avril 2021</b> modifiant la directive déléguée (UE) 2017/593 en ce qui concerne l'intégration des facteurs de durabilité dans les obligations applicables en matière de gouvernance des produits	15.12.2022